

PUBLIC EXHIBITION of English, Italian, Spanish, Portuguese and German books, in spacious rooms, at BAUDRY'S, European Library, 3, quai Malaquais, au premier étage, Paris. (Le Catalogue est envoyé franco sur demande affranchie.)

GREAT REDUCTION OF PRICES. STANDARD AND POPULAR WORKS

Each volume generally including an entire work. — octavo editions, large and beautiful type. — (For reduced prices on other works see general cheap prospectus.)

- VOLUMES AT ONLY 1 FR. 50 C. AINSWORTH'S (HARRISON) Guy Fawkes, or the Gunpowder Treason, 1 vol. 8vo. 1 fr. 50 c. BROUHAÏSSON'S (LORD) Opinions on politics, theology, law, science and literature, 1 vol. 1 fr. 50 c. BULWER'S (G. P. R.) The Disowned. — Ernest Maltravers, 1 vol. 8vo. 1 fr. 50 c. — Alice, or the Mysteries, 1 vol. 8vo. 1 fr. 50 c. COOPER'S (FENIMORE) The Red Rover, 1 vol. 8vo. 1 fr. 50 c. — Eye for Eye, 1 vol. 8vo. 1 fr. 50 c. — The Pathfinder, 1 vol. 8vo. 1 fr. 50 c. — Mercedes of Gaspar, 1 vol. 8vo. 1 fr. 50 c. — The Deerslayer, a novel, 1 vol. 8vo. 1 fr. 50 c. DICKENS'S (CH) Sketches by Boz, 1 vol. 1 fr. 50 c. — Nicholas Nickleby, 2 vols. 8vo. 2 fr. 50 c. — American Notes for General Circulation, 1 fr. 50 c. DISTRICHEL'S Aménités of Literature, sketches and characters of English literature, 2 vols. 3 fr. — Paris, 1 vol. 8vo. 1 fr. 50 c. — Athens, its rise and fall, 1 vol. 8vo. 1 fr. 50 c. — BURY'S (LADY CHARLOTTE) The Devoed. — Elfrida, 1 vol. 8vo. 1 fr. 50 c. — The Disinherited and the Emancipated, 8vo. 1 fr. 50 c. — COOPER'S (LEWIS) The Two Admirals. — The Red Rover, 1 vol. 8vo. 1 fr. 50 c. MARRYAT'S (CAPT) Peter Simple, 1 fr. 50 c. — The Borderers, 1 vol. 8vo. 2 fr. 25 c. — The Jack o' Lantern, 1 vol. 8vo. 2 fr. 25 c. DEFOE'S Robinson Crusoe, with a life of the author by Sir Walter Scott, 1 vol. 8vo. 2 fr. 25 c. DICKENS'S (CHARLES) Pickwick papers. — The Pickwick Papers, 2 vols. 8vo. 4 fr. 50 c. — Master Humphrey's Clock, 2 vols. 8vo. 2 fr. 25 c. — Barnaby Rudge, a tale of the riots of 1800; 2 vols. 4 fr. 50 c. — Life and Adventures of Martin Chuzzlewit, etc. 2 vols. 4 fr. 50 c. GIBBS'S History of the decline and fall of the Roman empire, with notes by the Rev. Milman and Guizot, 8 vols. with maps and portraits. 18 fr. — GOLDSMITH'S Miscellaneous Works, edited by Washington Irving, 1 vol. 8vo. 9 fr. — HALLAM'S History of the Literature of Europe, in the 15th, 16th and 17th centuries, 4 vols. 9 fr. — HUGHES'S (REV) Continuation of Hume and Smollett's History of England, from the Death of George II. to 1843, in 3 vols. 11 fr. 25 c. — LAMB'S (S) Elia's Essays, to which are added Letters and Romances, a novel, 1 vol. 8vo. 2 fr. 25 c. MARRYAT'S (CAPT) Peter Simple, 1 fr. 50 c. — Jacob Faithful, 1 vol. 8vo. 2 fr. 25 c. MILMAN'S History of Christianity, 2 vol. 4 fr. 50 c. MITFORD'S (MRS) Our Village, 2 vol. 4 fr. 50 c. SELECTIONS FROM THE EDINBURGH REVIEW, comprising the best Articles in that Journal. With a preliminary Dissertation Explanatory Notes by Maurice Cross, 6 vols. 8vo. 13 fr. 50 c. VOLUMES AT ONLY 3 FR. 50 C. ALISON'S (ARCHIBALD) History of Europe from the commencement of the French revolution, in 1789 to 1815. Paris, 1841, 10 vols. 35 fr. — DEATHS OF SIR WALTER SCOTT'S Works, interspersed with explanatory observations, notes, etc., by Oliver. 1 vol. 8vo. 3 fr. 50 c. BYRON'S complete Works, new edition, from the last London edition. 4 vols. 8vo. portrait. 14 fr. — EDGEWORTH'S (MISS) Castle Rackrent, an Irishman's story on Irish bulls; Leonora, a tale, etc.; three works in one volume. 3 fr. 50 c. — Belinda, a tale, 3 vols. 8vo. in one. 7 fr. — Patronage, tales, Comic dramas, 2 vols. 3 fr. 50 c. — Harrington and Ormond, two tales. 3 fr. 50 c. — Helen, a novel, 1 vol. 8vo. 3 fr. 50 c. — Select Tales of fashionable life, 1 vol. 3 fr. 50 c. HALLAM'S Europe during the middle ages, 2 vols. 8vo. 7 fr. — Constitutional history of England, 3 vols. 10 fr. 25 c. — JAMES'S (G. P. R.) Richelieu, 1 vol. 8vo. 3 fr. 50 c. — The Huguenot, 1 vol. 8vo. 3 fr. 50 c. IRVING'S (WASA) Sketch-Book, 8vo. 3 fr. 50 c. — Alhambra, and in the same vol. Legends of the Conquest of Spain, 1 vol. 8vo. 3 fr. 50 c. — Chronicle of the conquest of Granada, 8vo. 3 fr. 50 c. — Tales of a traveller, 1 vol. 8vo. 3 fr. 50 c. LINGARD'S History of England, 5th edition complete in 8 vols. 8vo. portrait. 28 fr. — MILTON'S Paradise Lost, with copious notes, by the most distinguished hushold commentators, also a memoir of his life by PHILLIPS VILLE, 1 vol. 8vo. 3 fr. 50 c. MOORE'S (THOMAS) The Poetical Works, from the last London edition, with the new prefaces, etc., 1841, 3 vols. 8vo. with a beautiful portrait. 10 fr. 25 c. SCOTT'S (SIR WALTER) Complete works, 25 vols. 8vo. with a pressed paper. 87 fr. 50 c. — Waverley, 1 vol. 8vo. 3 fr. 50 c. — Rob Roy, 1 vol. 8vo. 3 fr. 50 c. — Ivanhoe, 1 vol. 8vo. 3 fr. 50 c.

DEMANDE DE REPRESENTANTS POUR LA PROVINCE LA MATERNELLE PROVINCE ASSOCIATIONS MUTUELLES POUR TOUTE LA FRANCE. — CAPITAL SOCIAL : UN MILLION. ORGANISATION. SPÉCIALITÉ.

Cette Compagnie dispose encore, pour quelques arrondissements, d'emplois honorables et lucratifs rapportant chacun annuellement : Appointements fixes, 1,200 francs. Remises proportionnelles pouvant s'élever à 3,000 francs. HUIT PRIMES variant de 2 à 15,000 fr., seront accordées aux huit représentants qui auront fait le plus d'affaires relativement à la population de leur circonscription. La Compagnie, indépendamment de son administration centrale dont le siège est à Paris, doit être représentée, dans chaque arrondissement, par un directeur particulier et un notaire choisis parmi les plus haut placés de la localité. Elle compte déjà DEUX CENTS ARRONDISSEMENTS constitués sur ces bases, et d'un grand nombre d'autres en voie d'organisation.

TOUTE LETTRE NON AFFRANCHIE SERA RIGOREUSEMENT REFUSÉE. PÈRE FILS ET COMPAGNIE. Après chaque objet sera attachée une étiquette portant un numéro d'ordre et le cachet: BIÉTRY PÈRE FILS ET C^{ie}, avec ces mots: GARANT CACHÉMIRE. Ces désignations seront reproduites sur la facture.

RUE RICHELIEU, 102, AU PREMIER. CHALES et Echarpes brochés, avec la marque et le cachet du fabricant. — Tissus cachemire unis et imprimés pour robes, châles et écharpes imprimés et brodés, provenant de leur fabrique. RUE RAMBUTEAU, N. 54. LES QUATRE PARTIES DU MONDE RUE ST-MARTIN, N. 93. HABILLEMENTS CONFECTIONNES et sur mesure. — Prix fixe invariable marqué en chiffres connus. Habits-Jacquettes, 3 francs 50 centimes. — Pantalons de chasse rayés, 1 franc 50 centimes.

Sociétés commerciales. D'un acte reçu par M. Adolphe Petitjean et son collègue, notaires à Paris, le 28 mai 1847, portant la mention suivante: Enregistré à Paris, le bureau, le 4 juin 1847, vol. 1477 folio 102, recto, case 4, reçu 6 fr. et pour de cinq centimes, (signé) E. Bourgeois. Contenant entre M. Frédéric DEMORSY, plombier-mécanicien, demeurant à Paris, rue du Ponceau, 9. Et les personnes qui adhèrent aux statuts contenus audit acte en devenant propriétaires d'actions, établissement d'une société en commandite par actions, ayant pour objet l'exploitation d'un système de filtrage découvert par M. Demorsy, et pour lequel il a obtenu un brevet d'invention du M. le secrétaire d'Etat ministre au département de l'Agriculture et du commerce en date du 13 août 1846. A été extrait ce qui suit: Le siège de la société est fixé à Paris, rue des Vinaigriers, 21. Le capital social est fixé à 50,000 fr., en cent actions de 500 fr. chacune. La société sera constituée dès que les actions souscrites représenteront un capital de 40,000 fr., y compris celles attribuées à M. Demorsy. M. Demorsy fait approuver à la société d'après le brevet d'invention, de divers outils de fabrication et de sa clientèle, et s'est engagé à consacrer à la société tout son temps et ses soins. M. Demorsy est estimé à la somme de 20,000 fr., lui a été alloué les quarante premières actions de la société. La raison et la signature sociales seront DEMORSY et C^{ie}. La durée de la société sera de dix années à partir de sa constitution; elle entrera en dissolution à l'expiration de ce délai, ou avant en cas de perte du cinquième du capital social. M. Demorsy sera seul gérant responsable de la société, et il aura la signature sociale. Extrait par M. Adolphe Petitjean, notaire à Paris, soussigné, sur la minute dudit acte de société et en sa possession. Signé PETITJEAN. (7813)

Que la rédaction du journal est confiée à une manière absolue à M. Roudy. Qu'enfin, au moment de la dissolution de la société, celle-ci a été constituée à compter du 1er juin 1847, sans autre préjudice que le placement des 2,000 actions restant disponibles et devant servir au fonds de roulement de l'entreprise. Pour extrait. Signé POTIER. (7814) D'un acte sous seings privés, en date à Paris le 8 juin 1847, enregistré, Il appert que la société formée entre Mme veuve DELOHME et Mlle JALLIBERT, suivant acte sous seings privés du 6 octobre 1845, enregistré, pour l'exploitation d'un fonds de commerce de nouveautés et lingerie, s'est dissoute, le 5 juin 1847. Mlle JALLIBERT a été constituée liquidatrice de la société. Pour extrait. V. DELOHME. E. JALLIBERT. (7815) Suivant acte reçu par M. Baudier, qui en a la minute, et l'un de ses collègues, notaires à Paris, le 8 juin 1847, enregistré, Il a été déposé pour minute audit M. Baudier la copie d'une délibération prise en assemblée générale, le 26 mai 1847, par les actionnaires de la société ZOLA et C^{ie}, au siège de la société à Paris, rue du Faubourg-Poissonnière, 19, de laquelle délibération il résulte que ladite assemblée a choisi M. Edmond-Christophe-ARNDT PEREYRE, avocat, ancien attaché au ministère du commerce, demeurant à Paris, rue Neuve-Chilly, 3, pour succéder, en qualité de gérant, à M. ZOLA, décédé le 27 mars 1847; et que le dit gérant a été autorisé à signer, en son nom, tout acte relatif à l'administration de la dite société. La durée de la société est fixée à vingt années à partir du 1er juin 1847. MM. Vannard et Maury ont été nommés administrateurs de la société. La raison et la signature sociales seront A. VANNARD et C^{ie}. Le siège de la société est fixé à Paris. M. Vannard a apporté à la société le journal la Patrie, journal de l'Esprit-Public, sa clientèle d'annonces et d'annonces et divers objets mobiliers. M. Maury a apporté à la société le journal le Commerce, journal des progrès politiques, commerciaux et littéraires et ses annexes, ensemble la clientèle dudit journal. Le capital social a été fixé à 500,000 fr., divisé en cinq mille actions de 100 fr. chacune. Ce capital pourra être augmenté dans le cas de création de nouvelles feuilles ou adjonction d'autres journaux aux journaux de la Patrie, journal de l'Esprit-Public et du Commerce. Il est resté jusqu'à concurrence de 200,000 francs par les apports, en paiement desquels 1,000 actions ont été attribuées à M. Maury, et 2,000 actions à M. Vannard, ajoutant de leur apport respectif, et pour le surplus par les capitaux que fourniront à la société les commanditaires les années suivantes dans la société. La société sera représentée par ses gérants, M. Vannard signera la Patrie, journal de l'Esprit-Public, M. Maury, le Commerce. Tous traités, tous engagements pour être valables seront faits et signés par les deux gérants. Toutes les opérations de la société seront faites au comptant, en conséquence les gérants ne pourront s'engager par la souscription ou l'emplacement d'aucun billet, lettre de change, mandat, etc. Auxquels ils n'ont point le droit d'endosser et d'acquiescer tous mandats de recouvrements, d'annonces et d'annonces, et tous effets remis à la société en paiement des sommes à elles dues ou à valoir. La retraite, la démission, la révocation ou le décès des gérants n'entraîneront pas la dissolution de la société.

Tribunal de Commerce. DÉCLARATIONS DE FAILLITES. Jugemens du Tribunal de Commerce de Paris, du 8 juin 1847, qui déclarent le placement des 2,000 actions restant disponibles et devant servir au fonds de roulement de l'entreprise. Pour extrait. Signé POTIER. (7814) D'un acte sous seings privés, en date à Paris le 8 juin 1847, enregistré, Il appert que la société formée entre Mme veuve DELOHME et Mlle JALLIBERT, suivant acte sous seings privés du 6 octobre 1845, enregistré, pour l'exploitation d'un fonds de commerce de nouveautés et lingerie, s'est dissoute, le 5 juin 1847. Mlle JALLIBERT a été constituée liquidatrice de la société. Pour extrait. V. DELOHME. E. JALLIBERT. (7815) Suivant acte reçu par M. Baudier, qui en a la minute, et l'un de ses collègues, notaires à Paris, le 8 juin 1847, enregistré, Il a été déposé pour minute audit M. Baudier la copie d'une délibération prise en assemblée générale, le 26 mai 1847, par les actionnaires de la société ZOLA et C^{ie}, au siège de la société à Paris, rue du Faubourg-Poissonnière, 19, de laquelle délibération il résulte que ladite assemblée a choisi M. Edmond-Christophe-ARNDT PEREYRE, avocat, ancien attaché au ministère du commerce, demeurant à Paris, rue Neuve-Chilly, 3, pour succéder, en qualité de gérant, à M. ZOLA, décédé le 27 mars 1847; et que le dit gérant a été autorisé à signer, en son nom, tout acte relatif à l'administration de la dite société. La durée de la société est fixée à vingt années à partir du 1er juin 1847. MM. Vannard et Maury ont été nommés administrateurs de la société. La raison et la signature sociales seront A. VANNARD et C^{ie}. Le siège de la société est fixé à Paris. M. Vannard a apporté à la société le journal la Patrie, journal de l'Esprit-Public, sa clientèle d'annonces et d'annonces et divers objets mobiliers. M. Maury a apporté à la société le journal le Commerce, journal des progrès politiques, commerciaux et littéraires et ses annexes, ensemble la clientèle dudit journal. Le capital social a été fixé à 500,000 fr., divisé en cinq mille actions de 100 fr. chacune. Ce capital pourra être augmenté dans le cas de création de nouvelles feuilles ou adjonction d'autres journaux aux journaux de la Patrie, journal de l'Esprit-Public et du Commerce. Il est resté jusqu'à concurrence de 200,000 francs par les apports, en paiement desquels 1,000 actions ont été attribuées à M. Maury, et 2,000 actions à M. Vannard, ajoutant de leur apport respectif, et pour le surplus par les capitaux que fourniront à la société les commanditaires les années suivantes dans la société. La société sera représentée par ses gérants, M. Vannard signera la Patrie, journal de l'Esprit-Public, M. Maury, le Commerce. Tous traités, tous engagements pour être valables seront faits et signés par les deux gérants. Toutes les opérations de la société seront faites au comptant, en conséquence les gérants ne pourront s'engager par la souscription ou l'emplacement d'aucun billet, lettre de change, mandat, etc. Auxquels ils n'ont point le droit d'endosser et d'acquiescer tous mandats de recouvrements, d'annonces et d'annonces, et tous effets remis à la société en paiement des sommes à elles dues ou à valoir. La retraite, la démission, la révocation ou le décès des gérants n'entraîneront pas la dissolution de la société.

CONCORDATS. Du sieur PELLETIER Louis-Victor, md de nouveautés, à Nanterre, le 16 juin à 12 heures (N° 7084 du gr.). Du sieur PILLOUO vicé Joseph, fab d'ornemens en cuivre, rue Vieille-du-Temple, 44, le 16 juin à 12 heures (N° 7027 du gr.). Du sieur CHOLET Eugène, manufacturier, rue Albouy, 11, le 16 juin à 3 heures (N° 7138 du gr.). Du sieur TONINARD (Pierre-Antoine), ancien carrier, rue Richelieu, 42, le 17 juin à 10 heures (N° 7039 du gr.). Pour être procédé, sous la présidence de M. le juge-commissaire, à la vérification et affirmation de leurs créances: NOTA. Il est nécessaire que les créanciers convoqués pour la vérification et affirmation de leurs créances remettent préalablement leurs titres à MM. les syndics. NOMINATIONS DE SYNDICS. Du sieur MARCHAND (Jean-Baptiste), anc. md de vins, rue des Marmousets, 17, demeurant actuellement rue Boutebier, 7, nommé M. Halphen juge-commissaire, et M. Colombel, rue Castellane, 12, syndic provisoire (N° 7262 du gr.). Du sieur GADOT (Jean-Isidore), tailleur, rue Dauphine, 32, nommé M. Plaine juge-commissaire, et M. Maguier, rue Tailbourg, 14, syndic provisoire (N° 7263 du gr.). Du sieur MONNOT (François), limonadier, rue Jacob, 4, nommé M. Halphen juge-commissaire, et M. Henriot, rue Cadet, 13, syndic provisoire (N° 7264 du gr.). Du sieur COURLAY (Joseph-Alexandre), anc. md de vins en gros avenue de Neuilly, actuellement aux Thermes, rue Lombard, 5, nommé M. Dentère fils juge-commissaire, et M. Hérou, faub. Poissonnière, 14, syndic provisoire (N° 7261 du gr.). CONVOCATIONS DE CRÉANCIERS. Sont invités à se rendre au Tribunal de Commerce de Paris, salle des assemblées des faillites, MM. les créanciers: NOMINATIONS DE SYNDICS. Du sieur MONNOT (François), limonadier, rue Jacob, 4, le 14 juin à 3 heures (N° 7264 du gr.). Du sieur MATTARD et C^{ie}, md merciers, boulevard du Temple, 46, le 16 juin à 12 heures (N° 7248 du gr.). Du sieur CHANET (François), colporteur, rue Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, 3, le 16 juin à 12 heures (N° 7250 du gr.). Du sieur LEPORCOU (Nicolas-Joseph), md de nouveautés, à Baffinois, le 16 juin à 2 heures (N° 7253 du gr.). De dame veuve NOIRDT dite de GIEFFELLE, tenant hôtel garni, rue de Rivoli, 36, le 17 juin à 11 heures (N° 7257 du gr.). Du sieur SERRETTE (Charles-Augustin), ent. de bâtimens, à Belleville, le 15 juin à 1 heure (N° 7254 du gr.). Pour assister à l'assemblée dans laquelle M. le juge-commissaire doit se constituer sur la composition de l'état des créances et procéder à la vérification et affirmation de ces créances, qui commencera immédiatement après l'expiration de ce délai.

PRODUCTION DE TITRES. Sont invités à produire, dans le délai de vingt jours, à dater de ce jour, leurs titres de créances, accompagnés d'un bordereau sur papier timbré, indiquant des sommes à réclamer, MM. les créanciers: Du sieur ROCHER (Honoré-Olivier), plâtrier, à Montmartre, entre les mains de M. l'huissier, rue Cadet, 1, syndic de la faillite (N° 7202 du gr.). Des sieurs DESQUARTS jeune et C^{ie}, md de nouveautés, rue des Coquilles, 1, tant en leurs noms personnels que comme gérants de la société, entre les mains de M. Sergent, rue des Filles-St-Thomas, 17, syndic de la faillite (N° 7170 du gr.). Du sieur PERIN (Emile-Jean-Lucques), bûcheron, rue St-Hippolyte, 290, entre les mains de M. Maillet, rue des Jeûneurs, 14, syndic de la faillite (N° 6812 du gr.). Pour, en conformité de l'article 455 de la loi du 28 mai 1838, être procédé à la vérification de ces créances, qui commencera immédiatement après l'expiration de ce délai.

REDDITION DE COMPTES. MM. les créanciers composant l'union de la faillite du sieur BOUQUAT (Jules), épicer, à Vincennes, sont invités à se rendre, le 17 juin à 10 heures précises, au palais du Tribunal de Commerce, salle des assemblées des faillites, pour, conformément à l'article 537 de la loi du 28 mai 1838, entendre le compte définitif qui sera rendu par les syndics, le débiteur, le clore et l'arrêter; leur donner décharge de leurs fonctions et donner leur avis sur l'excusabilité du failli (N° 6586 du gr.). ASSEMBLÉES DU 10 JUIN 1847. DIX HEURES: Veuve Remy, md de vins, cour. RUE DEBRE: Gosse, md de vins, vérif. — Schmeyer, tailleur, clot. — Cortillot, restaurateur, id. — Rigal, tailleur, id. — Lustigny, tailleur, id. — Lamarie, anc. md de vins, conc. — Gazezard, pâtissier, ten. cab. de lecture, rem. à huitième. DEUX HEURES: Dard, fab. de chandeliers, synd. — Bresson aîné, traiteur, vérif. — Adam, distillateur, clot. — Noël, menuisier, id. — Faure, tailleur, id. — Peysson, constructeur de machines, id. — Burgé, anc. md de soie, id. — Scot, ébéniste, id. — Hénraux fils, quincaillier, id. — Veuve Durat, md de cosmétique, conc. Bourse du 9 Juin. AU COMPTANT. Cinq 0/0, j. du 22 mars..... 116 00 Quatre 1/2 0/0, j. du 22 mars..... 104 00 Quatre 0/0, j. du 22 mars..... 77 25 Trois 0/0, j. du 22 décembre..... 331 00 Actions de la Banque..... 1560 00 Rente de la ville..... 260 00 Obligations de la ville..... 1185 00 Caisse A. Gouin, c. 1000 fr..... 1120 00 Caisse Ganneron, c. 1000 fr..... 1285 00 1 Gadaux avec primes..... 1285 00 Mines de la Grand'Combe..... 1285 00 Caisse hypothécaire..... 1285 00 R. de Naples, j. de janvier..... 103 25 — Recépissés Rothschild..... 1285 00 FONDS ÉTRANGERS. Cinq 0/0 de l'Etat romain..... 100 1/2 Espagne, dette active..... 100 1/2 Dette diff. ancienne..... 100 1/2 Dette passive..... 34 1/2 Trois 0/0 1845..... 100 1/2 Belgique, Emprunt 1831..... 100 1/2 — 1842..... 100 1/2 — Trois 0/0..... 100 1/2 Banque (1838)..... 1135 00 Emprunt du Piémont..... 1135 00 Lots d'Autriche..... 1135 00 Cinq 0/0 autrichien..... 1135 00 CHEMINS DE FER. DESIGNATIONS. AU COMPTANT. Hier. Auj. Saint-Germain..... 915 350 Versailles, rive droite..... 222 50 rive gauche..... 222 50 Paris à Orléans..... 970 612 7/8 Paris à Rouen..... 907 600 Paris au Havre..... 745 740 Marseille à Avignon..... 190 190 Strasbourg à Bâle..... 420 420 Orléans à Vierzon..... 600 600 Orléans à Amiens..... 507 507 50 Orléans à Bordeaux..... 601 25 Chemin du Nord..... 250 250 Montreuil à Troyes..... 400 400 Famp. à Hazebrouck..... 400 400 Paris à Lyon..... 430 430 Paris à Strasbourg..... 412 50 Tours à Nantes..... 412 50 BÉCÉS ET INHUMATIONS. Du 7 juin 1847. Mme veuve Bureaux, 49 ans, rue Lavoisier, 19. — Mme Delavay, 60 ans, passage Vincennes, 43. — M. Carré, 68 ans, rue St-Lazare, 53. — Mme Budet, 83 ans, rue Fontaine-Moilière, 30. — M. Dufour, rue de la Fillette, 8. — Mlle Thierry, rue des Marais, 13. — M. Collin, cité d'Orléans, 30 a. 1/2. — Mlle Cottureau, 67 ans, rue Ménilmontant, 3. — Mme Legrand, 74 ans, rue St-Maur, 25. — M. Gasting, 34 ans, rue des Gravilliers, 29. — M.